DOULEZON
La Gazette 2017

N° 43

Le mot du Maire

Doulezonnaises, Doulezonnais,

Comme chaque année, notre petite gazette permet de vous informer de la vie de notre commune au fil du temps : Notre activité, les travaux réalisés mais également les travaux en cours ou en prévision, les manifestations passées et celles à venir de nos associations.

Malgré la baisse des dotations, la commune a cette volonté d'investir mais avec les petits moyens qu'elle possède. Bien entendu, nous resterons toujours dans les possibilités d'investissements sous réserve d'obtention des subventions demandées et surtout ne pas mettre en péril les finances communales et celles de nos habitants.

Les objectifs que nous avions fixés en 2016 ont été réalisés .Nos investissements cette année seront axés, sur le transfert de notre mairie qui a été réalisé dans la semaine du 20 au 25 Février, la réhabilitation de notre salle polyvalente dont les travaux ont débuté début avril et se termineront vers octobre 2017. Ces travaux ont pris un peu de retard du fait de la réponse d'accord des bâtiments de France pour les permis de construire. Le fait d'avoir une église classée a certains avantages mais pose beaucoup de contraintes dans les constructions.

La création de parcours pédestre a suscité une grosse demande et nous sommes en train de les créer en collaboration avec les associations. Une bonne initiative et volonté de chacun vont permettre sa concrétisation.

Je tiens à remercier tout le personnel qui m'accompagne et s'investit dans l'intérêt de notre collectivité.

Je voudrais souligner personnellement l'aide précieuse et l'engagement de toutes les associations qui œuvrent avec nous. Chacune d'entre elle a le plaisir de vous faire partager de bons moments et je respecte beaucoup leurs investissements. Vous découvrirez leurs activités dynamiques dans les pages suivantes.

J'adresse particulièrement tous mes remerciements à l'équipe municipale qui m'entoure. Cela fait 3 ans que nous travaillons ensemble et nous allons de l'avant. Tous les mois nous nous retrouvons autour d'une table, en étroite collaboration, pour exposer les idées et les avis de chacun, débattre les problèmes du quotidien tout en essayant de trouver des solutions qui correspondent à la demande et qui peuvent améliorer la vie de notre commune.

Tout au long de l'année 2016, vous avez manifesté vos messages de sympathie à notre égard. Lors de notre repas traditionnel du 08 janvier vous étiez 135 personnes présentes, nous vous en remercions et cela nous fait chaud au cœur. Nous nous retrouverons en 2018.

Pour moi, ces atouts sont majeurs et nécessaires et c'est tous ensemble que nous réussirons notre petit bout de chemin.

Christian BOURDIER

Conseil Municipal

Christian BOURDIER	Maire
Jocelyne GIROUX	1er adjoint
Patricia BOUTY -	2ème adjoint
William NAFZIGER -	3ème adjoint

Délégués aux commissions

BUDJET – FINANCES

Patricia BOUTY - Josy GIROUX

Christian BOURDIER - Jean-Paul LOUMEAU

VOIRIE

Mathieu COMPOSTELLA - William NAFZIGER - Morad SALMI

ECOLE ET CANTINE

Jocelyne GIROUX- Jennifer PALMER

Marie-Laure PORTIER

USTOM

Christian BOURDIER- Marie-Laure PORTIER

BATIMENTS ET LOGEMENTS COMMUNAUX ESPACES VERTS

Mathieu COMPOSTELLA - Jean-Paul LOUMEAU - Morad SALMI

C.C.A.S

Christian BOURDIER

Jean-Paul LOUMEAU

CIMETIERE

Jennifer PALMER –Hélène WEIDIG

Christian BOURDIER

S.I.V.U.

Christian BOURDIER - William NAFZIGER

ANIMATIONS COMMUNALES

Hélène WEIDIG

Nos associations

A.C.C.A (CHASSE)

Bernard VERLIAT	05 57 40 58 88
Geoffroy VULVIN	05 57 40 12 23

ATELIER THOLAUSONE – (PEINTURE)

Huguette PAGES	05 57 40 51 82
Déborah SEAMARK	07 82 57 56 63

ARSPCCCD

Association pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine culturel et cultuel de la commune de Doulezon

M. ALESSANDRI	05 57 40 55 89
Jacques ETCHEVERY	05 57 40 56 57

DOULEZON EN FÊTE – (COMITE DES FETES)

Eric DURAND	06 25 09 73 15
palou.palou4@gmail.fr	
Jacques DELAHAYE	06 86 45 96 05
Hélène WEIDIG	05 57 40 74 79
helene.weidig@sfr.fr	
Evelyne DELAHAYE	06 11 15 82 53
Florence PIOZIN	05 57 69 40 24

USEP (ECOLE)

Nathalie GRENIER	05 57 40 36 28

L'EMBELLIE

Angélique RANGOLE	05 57 40 69 63
	06 81 46 54 29
assolembellie@gmail.com	

Travaux réalisés en investissement sur 2016

TRAVAUX SUR LES ROUTES

Travaux réalisés en Octobre 2016
Réfection de la route VC 131à DIODET. Réfection de la route liaison VC 105 à PINES Ouest. Réfection de la route VC 207 à DIODET. Reprise par enrobé à chaud et point à temps sur : VC 206 (Lafuge); VC 205(Barade) ;VC 235 (Lauley); VC 124 (Diodet)

BATIMENTS

Nouvelle Mairie (anciennement logement n°9)

Travaux réalisés de septembre 2016 à février 2017. Dans un souci d'amélioration de l'accueil, du confort, de l'autonomie des bureaux, des normes régissant les bâtiments publics tant au niveau accessibilité que du développement durable, le conseil municipal a décidé d'implanter la nouvelle mairie dans ce logement situé face à l'ancienne mairie. Tout a été réfectionné : isolation, installations électriques, chauffage par pompe à chaleur, informatique et téléphonique, cloisons, plafonds rabaissés pour une meilleure isolation et insonorisation, création d'une salle d'archives aux normes en vigueur, carrelage, menuiseries extérieures, peintures, réfection façade extérieure et abords, accès handicapés, plantation gazon+ arbuste.

Logement n°3

Travaux réalisés en juin 2016 et une partie en janvier 2017.Suite au départ d'un locataire peu scrupuleux et qui nous a laissé l'appartement dans un état d'insalubrité que l'on ne peut même pas décrire, nous avons dû réaliser d'importants travaux de remise en état. Reprise de l'isolation sous combles, réfection des plafonds, installations chauffage / climatisation, sanitaires, installation électrique, remplacement des menuiseries extérieures, réfection plancher, escaliers, peintures. Cet appartement est actuellement occupé par de nouveaux locataires.

École

Travaux réalisés en juillet 2016. Réfection peintures intérieures

Église

Travaux réalisés de septembre à Novembre 2016. Les deux contreforts à l'arrière droit de l'église nécessitaient un renforcement, des racines de lierre étaient rentrées en profondeur dans les pierres et les désolidarisaient. Bon déroulement des travaux.Une belle réussite de réalisation qui apporte une valeur ajoutée à notre bien.

LAVOIR de la CHOTELLE

Lors d'une journée citoyenne où la population était invitée, consacrée à l'entretien du patrimoine, de nombreux volontaires sont venus nettoyer, vider le lavoir, le brosser, débroussailler, élaguer tout ce qui gênait jusqu'au pont, pendant que d'autres équipes s'occupaient de nettoyer l'entourage de l'église et de repeindre le muret de la cour d'école. La commune a repeint la structure de la charpente. L'association du patrimoine a offert 2 tables de pique-nique à la commune qui viennent d'être installées et qui permettront de réaliser une étape dans un endroit paisible et calme et également pour les parcours pédestres.Un pique-nique sur place a rassemblé tous les volontaires avec une convivialité exemplaire. Plus de 30 personnes étaient présentes. Cette opération avraiment été une réussite et nous remercions encore tous les bénévoles.

Quelques chiffres au 31 décembre 2016

FONCTIONNEMENT

- Dépenses Réalisées	185566 €
- Recettes Réalisées	231631 €
- Résultat excédentaire de l'année	**46065 €**
- Excédent de l'année précédente	107667 €
- **Résultat global de fonctionnement (A)**	**153732 €**

INVESTISSEMENT

- Dépenses Réalisées	327248 €
- Recettes Réalisées	128265 €
- Résultat dégagé de l'année	-198983 €
- Solde excédentaire de l'année précédente	121481 €
- **Résultat Global d'investissement (B)**	**-77502 €**
- **Résultat net global (A – B)**	76230 €

DETAILS

Quelques détails en investissement

- Dépenses autres	74874 €
- Cimetière Ossuaire et Dépositoire	5107 €
- Routes	37766 €
- Emprunt	82244 €
- Salle Polyvalente	29613 €
- Nouvelle Mairie	38946 €
- Appartements n°3 et n°5	18351 €
- Église(TVA)	40346 €

Travaux prévisionnels 2017

TRAVAUX SUR LES ROUTES

La commune possède 15.8 km de routes, patrimoine très important à entretenir. Les dotations attribuées par l'État étant en forte diminution, nous avons prévu de refaire cette année 2017,quelques rebouchages des trous par point à temps.
Quelques panneaux d'indication sont prévus et seront installés cette année.

NOUVELLE MAIRIE

Les travaux de restauration de la façade, réalisés en début d'année, ont donné une valeur ajoutée à ce bâtiment. L'accès handicapé a été réalisé ; il nous reste le panneau à installer, le gazon est semé avec quelques plantes. Les grilles extérieures vont être repeintes. Ces travaux ont été très appréciés par l'ensemble de nos administrés.

ÉGLISE

L'association du patrimoine de DOULEZON (ASRPCC) en accord avec la commune a en projet de restaurer la partie la plus affectée, les murs de l'intérieur de l'église. Actuellement une étude a été demandée pour connaitre le coût éventuel des travaux. À la suite de cette étude, nous demanderons des subventions auxquelles nous pourrions prétendre. L'association de son côté est en recherche de financement complémentaire par un mécénat. Néanmoins les travaux de ce bien communal seront gérés par la municipalité qui assurera les dossiers de subventions.
Dans tous les cas il n'y aura pas de travaux engagés tant que nous n'aurons pas réuni l'ensemble des financements.

SALLE POLYVALENTE

Ce bâtiment datant des années 1960 nécessite une réhabilitation complète qui va permettre une optimisation de son occupation et de son utilisation. Le plancher en bois sera remplacé par du carrelage, tout sur le même niveau. La toiture en plaques fibrociment amiantée sera évacuée et remise à neuf. Les murs seront doublés, isolés et peints, Le chauffage sera remplacé par une pompe à chaleur, extraction de l'air par VMC. Les sanitaires et l'électricité ainsi que l'accessibilité seront refaits aux normes. Le plafond sera isolé et insonorisé. Les menuiseries seront remplacées. Le revêtement des murs seront en crépi projeté.
Le coin traiteur sera sur le même plan que la salle. Deux salles d'association viendront en remplacement de l'ancienne mairie et de la salle du conseil. Un vestiaire et un stockage pour les tables et chaises sera créé. Les accès périphériques extérieurs seront refaits ainsi que les clôtures mitoyennes
L'accès de la salle se fera par un sas couvert côté gauche du bâtiment.la fermeture de ce sas sera faite plus tard quand les finances le permettront.
Les travaux devraient être terminés pour octobre 2017

INVESTISSEMENT TERRAIN

La commune a mis un droit de préemption sur un terrain situé à Millade (à côté de l'école). Ce terrain appartient à la société CARDARELLI et nous venons de l'acquérir en accord avec le propriétaire. Les traitements des vignes nous posaient des problèmes de salubrité du fait de la proximité de l'école, ce qui aurait pu occasionner des gènes avec les élèves ainsi que leurs parents. Actuellement les vignes sont arrachées et le terrain devrait nous être livré et remis en bon état. Nous envisagerons un projet sur ce terrain que nous définirons ensemble en conseil prochainement.

Révision des listes électorales

Conformément à la circulaire ministérielle du 25/10/2013 relative à la tenue des listes électorales visant à optimiser la liste des électeurs résidants ou redevables des impôts foncier sur notre commune, la commission a procédé aux nouvelles inscriptions et aux radiations. Cette procédure annuelle et obligatoire, non réalisée depuis plusieurs années nous a permis de mettre à jour, après toutes les démarches administratives légales, une liste représentative et réelle de l'électorat doulezonnais. De ce fait en 2016, 42 personnes ont été radiées et 24 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Nous comprenons que certains liens avec notre commune ont pu être coupé ou des personnes blessées par cette décision, mais nous n'avons fait qu'appliquer les textes de loi en vigueur.

RECENSEMENT 2017 :

Comme tous les 5 ans, notre commune, comme toutes les autres, doit procéder au recensement de la population de mi janvier à mi février. Une personne formée pour cette prestation (Nathalie LUBIATO), mandatée par la commune, s'est présenté auprès de chacun de vous pour collecter les éléments et les renseignements nécessaires. Les administrés avaient également la solution de remplir le document par internet et certains ont fait ce choix. Par contre, et nous le regrettons certaines personnes n'ont pas répondu à ce questionnaire et ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes et prendront leur responsabilité en cas de litige avec les organismes qui en dépendent.

AUTORISATION DU DROIT DU SOL

Suite à la nouvelle disposition au 01 janvier 2017, la DDT est remplacée par le PETR (pôle territoriale du libournais) pour l'instruction de toute autorisation d'Urbanisme ; PC ; CU ; DP. Pour les demandes, les dossiers restent et seront toujours à préparer en mairie.

CARTE D'IDENTITE

De nouvelles dispositions sont applicables à partir de mars 2017 pour le remplacement ou la création d'une carte d'identité, la commune ne pourra plus réaliser cette prestation car le relevé d'empreintes doit être réalisé sur un dispositif de recueillement (appareil électronique).

Nous vous conseillons de vous rapprocher de la mairie de Castillon la Bataille, qui a tous les éléments et les moyens ci-dessus référencés.

Néanmoins nous pouvons pour les personnes qui le désirent réaliser la phase préparatoire en mairie.

EXTENSION DU PERIMETRE DE NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNE

Dans le cadre de la loi Notre(nouvelle organisation territoriale), pour optimiser la taille des CDC qui doivent être supérieur à 15000 habitants, les 8 communes de : BRANNE, CABARA, GREZILLAC, GUILLAC, JUGAZAN, LUGAIGNAC, NAUJEAN ET POSTIAC, ST AUBIN DE BRANNE ont rejoint la communauté de communes de Castillon /Pujols portant l'ensemble de la CDC à 31 communes.

Gestion des déchets

USTOM

De nouvelles dispositions sont applicables depuis 2016 par l'USTOM.

La collecte des ordures ménagères de ramassage tous les 15 jours, au lieu de toutes les semaines, reste un vrai problème pour les usagers. Aux dernières réunions du syndicat, le président de l'USTOM proposa aux usagers d'acheter, en complément, en déchèterie, des sacs prépayés de 50 L à 1,50 € et de les ramener en déchèterie pour traitement. Les sacs gratuits, donnés par l'USTOM jusqu'à présent pour causes médicales pour les personnes âgées, deviennent maintenant payants à 1,50 € le sac et sont mis à disposition pour achat en déchèteries (vendus par rouleaux).

L'abandon de la collecte du verre en porte à porte est remplacé par des bornes de dépôt. Applicable au 1er mars 2015. Notre borne sur la commune se situe à côté de l'école.
Les caissettes bleues ou jaunes ont été remplacées par des containers pucésgris à couvercle jaune d'une capacité commune de 240 L avec un ramassage tous les 15 jours (avec les déchets ménagers) applicable au 1er juillet 2015 .Il y aura une augmentation prévue de la grille tarifaire pour 2017 (hausse de 4 %). Un courrier vous sera adressé prochainement.

DECHARGES PUBLIQUES

Aujourd'hui nous constatons de plus en plus de décharges sauvages (alimentaires, ménagères et autres) sur notre commune. Cette situation devient insupportable et inadmissible pour notre environnement mais aussi pour l'héritage que nous laissons à nos enfants.
Je vous rappelle que la commune n'est pas responsable des décisions de l'USTOM et que c'est malheureusement nous qui subissons les désordres engendrés. Si vous avez des contestations ou des problèmes avec L'USTOM réglez vos problèmes directement avec eux mais ne vous « défoulez » pas sur nous et surtout ne « gâchez » pas l'environnement très agréable de notre petite commune.

Ce genre d'opération est répressible et verbalisable de 300 € avec obligation d'enlèvement des déchets déposés. Cette tarification nous est imposée par la législation. Si cela persiste nous appliquerons les amendes comme il se doit.

DECHETS VERTS DU CIMETIERE

Pour des raisons d'économie, nous avons mis à disposition 3 anciens containers sur lesquels sont identifiés :

- les déchets verts,
- les pots et fleurs plastique,
- les pots en terre cuite.

Merci de respecter le tri sélectif que nous vous proposons et que nous amenons en décharge régulièrement. Nous vous demandons de respecter ces consignes qui seront rappelées sur l'afficheur du cimetière. Merci de votre compréhension.

ELAGAGE

L'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales(CGCT) relatif aux pouvoirs de police du maire peut entrainer une contravention prévue par le code de la voirie routière (Article R.116-2).

Il ressort de ces dispositions qu'il appartient aux riverains de la voie communale de prendre en charge l'entretien des arbres ou haies qui se situeraient à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier, et non pas à la commune.

Il impose aux propriétaires de procéder à l'élagage de leurs arbres qui dépassent de leurs propriétés et présentant des risques pour le voisinage ou la voirie.

En dernier recours, le maire peut faire réaliser des élagages dangereux par un professionnel aux frais du propriétaire.

Le bon sens et la prise de conscience de chacun permettra de bonnes relations tout en sécurisant notre voirie.

ANIMAUX EGARES ET PARFOIS SAUVAGES

Nous avons constaté la présence sur notre commune de chiens, de chats, de chevaux, identifiés et souvent non identifiés créant un danger pour la circulation des usagers mais aussi pour nos habitants.

De plus en plus de chiens errent sur notre commune, pouvant être des chiens abandonnés non identifiés. Ils sont ramenés au SIVU de Puynormand auquel nous adhérons. Cependant, beaucoup de chiens identifiés sont vagabonds et provoquent des troubles de voisinage, rentrent dans les propriétés des particuliers et détruisent des volailles, lapins ou autres. Ceci entrainant des conflits parfois très sérieux entre voisins et très problématique pour la mairie.

Un arrêté municipal interdisant ces vagabondages est publié en mairie. Nous rappelons aux plaignants que les conflits entre voisin, suite à des dégâts matériels ou animaliers doivent se gérer entre eux. La mairie n'a qu'un rôle arbitraire d'arrangement à l'amiable. Les assurances en cas de destructions doivent intervenir. A défaut un médiateur du tribunal peut être convoqué ou saisi par les plaignants.

Nous demandons à nos administrés de se sentir responsables et d'éviter la divagation de leurs animaux de compagnie afin d'éviter tout désordre. Merci de votre compréhension.

FRELONS

Participer à la lutte contre le frelon asiatique en effectuant le piégeage des reines fondatrices.

La commune a fait détruire en 2016 année, 6 nids de frelons qui étaient situés dans des arbres.

Depuis 2006, le regroupement de défense sanitaire des abeilles de la gironde **GDSA 33**, réunit la majorité des apiculteurs de la Gironde pour lutter contre l'invasion du frelon asiatique.

En 2012, 1500 nids de frelons asiatiques ont été détruits par le **GDSA 33,** près de 30% se trouvaient à moins de 5 m du sol donc dangereux pour l'homme mais aussi danger de 2éme catégorie pour les abeilles domestiques.

Le **GDSA 33** propose à toutes les mairies des pièges anti frelons pour les particuliers au prix unitaire de 2,80 €, vendus par carton de 50 pièges. Si nous avons de la demande nous investirons et mettrons en vente ces pièges au même prix à la mairie.Quant aux destructions de nids de frelons adressez-vous à : Monsieur **CHAUGIER n°05 57 84 18 84**

CARNAVAL

Le samedi 18 Mars 2017 l'équipe du conseil municipal des 2 communes avec la participation des 2 écoles et l'association des parents d'élèves de St Radegonde, ont organisé cette tradition de Carnaval qui s'était perdue ces dernières années. Les masques ont été préparés par les écoles, les adultes et enfants ont participé également par leurs déguisements très appréciés. Une voiture préparée sur le thème du Cirque a escortéle défilé et a fait le tour du bourg du village de St Radegonde. Le jugement de Monsieur Carnaval a été prononcé et ce dernier a fini brulé.

Les 90 participants ravis de cette manifestation, qui avaient préparé des petits plats sur le thème auberge espagnole, se sont retrouvés ensemble dans la salle polyvalente autour d'un verre offert par la municipalité. Un repas coucous animé par un DJ, très bien organisé par l'association des parents d'élèves,a clôturé la soirée.

Cette manifestation sera renouvelée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine

JOURNEE CITOYENNE

Une journée citoyenne a été organisée le 12 juin 2016 : un geste communal et solidaire.

Cette journée basée sous le signe de la solidarité et de la propreté, s'est inscrite dans l'histoire de notre commune. La municipalité a fait appel à nos administrés pour nous aider. 30 personnes ont répondu présent. L'idée était de mobiliser les habitants pour réaliser de petits chantiers dans la bonne humeur mais surtout contribuer au mieux vivre dans la commune. Les travaux ont été réalisés : nettoyage du lavoir de La Chotelle mais aussi autour de l'église et de l'école. Un petit pique-nique a eu lieu au lavoir de la Chotelle dans une bonne ambiance et a surtout permis aux personnes de mieux se connaitre. Nous remercions encore tous les participants.

PARCOURS PEDESTRES

Comme nous l'avions projeté dans notre journal précédent, 3 parcours ont vu le jour pour l'instant, 1 rouge, 1 vert et un jaune. Ces parcours sont en train de se concrétiser. Le repérage, le balisage, le fléchage aux coloris de chaque circuit ont été faits par Jacques ETCHEVERRY (association du patrimoine), en collaboration avec Hélène WEIDIG (comité des fêtes), Bernard VERLIAT (association de la chasse) ainsi que tous les bénévoles dévoués à cette cause. Certains propriétaires de Pujols nous ont donné leur accord de passage dans les allées de vigne de leurs propriétés. La municipalité remercie et félicite toutes ces personnes qui se sont investies et qui continuent à le faire pour l'avenir et la vie de notre commune. L'aménagement du lavoir de laChotelle sera bientôt complémentaire à ces parcours.

INFO HANDICAP

La commission Handicap de la CDC Castillon/ Pujols, sous l'impulsion de son représentant Daniel AMBLEVERT a, dans son programme d'action, décidé la création d'un point info handicap accessible à tous au siège de la CDC, avec un relais possible pour chaque commune.

En effet une personne, ou une famille dont un des membres s'avère porteur de handicap se trouve souvent bouleversée et démunie face à cette nouvelle situation et doit être aidée dans la recherche des démarches qu'elle aura à accomplir. Que faire ? A qui s'adresser ? Comment agir ?

Vous pouvez vous adresser maintenant à la CDC de Castillon/Pujols, 7 allée de la république BP 116.33350 Castillon la Bataille. Tel 05 57 56 08 70 ; mail : cdc.castillonpujols@wanadoo.fr

NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le samedi 10 Décembre 2016, le père noël a commencé son parcours par Doulezon pour la distribution des cadeaux tant attendus. Les parents, enfants, et même grand parents étaient attendus vers 18 h30 à notre salle des fêtes. Un dessin animé de ½ h a été diffusé et écouté dans un silence étonnant aussi bien par les enfants que par les adultes. Le père noël est arrivé à pied, vers 19 h30 avec sa hotte pleine de cadeaux, il a fait sa distribution individuelle et a également apporté des cadeaux communs pour l'école qui ont été distribués le 15 décembre (jour du repas de l'école)

Un apéritif préparé et servi par la municipalité a régalé les 50 personnes présentes. La soirée a permis à certaines personnes de faire plus ample connaissance, la convivialité était au rendez-vous.La soirée s'est terminée vers 21 h30.

Association pour la Sauvegarde et la restauration du Patrimoine Culturel et Cultuel de le Commune de Doulezon

Depuis janvier 2014, date du commencement des travaux de restauration de l'église Notre Dame, un long chemin a été parcouru et cette année encore, des travaux qui parachèvent la mise hors de danger de l'édifice ont été réalisés. En effet, les contreforts qui avaient été fragilisés par des infiltrations d'eau et qui en conséquence ne pouvaient plus remplir leur rôle de soutien, ont été refaits. La réception des travaux a eu lieu il y a quelques semaines. Dans le même temps, des recherches en décors peints ont été entreprises à l'intérieur de l'église. Quelques sondages ont laissé apparaître des traces de couleurs, laissant ainsi présager la présence de décorations en particulier dans les deux chapelles entourant l'autel. Ces recherches étaient exigées par le Direction Régionale des Actions Culturelles et ce, avant toute restauration de l'intérieur de l'église

Le coût total des travaux s'est élevé à 361 142,60 €. Le montant des subventions des différents organismes a été de 174 029,69 €. (DRAC, Conseil Départemental et Conseil Régional).

L'Association a, pour sa part, versé grâce au don exceptionnel consenti par Madame et Monsieur Levieux, la somme de 145 791,82 €. Il reste la somme 41 291,11 €, somme que la municipalité récupérera par le remboursement de la TVA. Cette somme n'est pour la commune qu'une avance de trésorerie, ainsi elle ne restera pas à la charge des finances du budget commune.

Ainsi comme promis lors du lancement du projet de restauration de l'église, ces travaux n'ont pas pesé sur la commune et par la même sur les Doulezonnais.

L'Association a pour sa part sur ses fonds propres apporté la somme de 11 800€ lors de la restauration des vitraux et pour les frais d'étude de faisabilité. Elle a aussi offert les tables de pique-nique avec bancs dans le cadre de l'aménagement et la mise en valeur du lavoir de La Chotelle. Il va sans dire que l'Association a pu participer financièrement grâce aux habitants de Doulezon qui ont répondu présents lors de différentes manifestations que nous avons organisées. Nous les remercions chaleureusement.

Notre travail n'est pas terminé et nous envisageons sérieusement de poursuivre notre tâche afin de restaurer l'intérieur de l'église qui en a bien besoin. Nous avons pris contact avec un organisme institutionnel pour solliciter son aide et voir dans quelle condition sa participation serait possible pour 2018.

Je ne veux pas terminer ce propos sans, au nom de tous les membres de notre Association, vous présenter à vous et à vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de joie et surtout de paix en ces temps troublés. Que l'année 2017 voit s'accomplir vos souhaits les plus chers.

Alessandri Antoine
Le Président de l'ASRPCC de Doulezon

Association Tholausone

L'année 2016 se termine et voilà que s'annonce une année 2017 pleine de projets.

Nous avions clôturé l'année 2015 par le marché de Noël de Doulezon. Puis l'année écoulée nous a permis, une fois encore, d'aller vers l'extérieur et de participer à un concours de peinture, à Cars (dans le Blayais) sur le thème des falaises, où Deborah, notre présidente, a obtenu le 2ème prix.

Nous avons participé également à la journée « artisanat » de Doulezon ainsi qu'au marché de Noël du R P I à Ste Radegonde.

Nous continuons cette année encore à prendre des cours de peinture avec notre professeur, Régis Prince, une fois par mois. C'est un moment convivial qui nous permet de progresser dans notre apprentissage de la peinture et ses différentes techniques. D'ailleurs, nous sommes déjà engagées dans un nouveau projet de concours, cette fois sur le thème « chanson » qui aura lieu en Juin à Coutras.

Et cerise sur le gâteau, nous allons déménager et quitter le gîte n°4 pour emménager dans l'ancien secrétariat de mairie, où la municipalité a la gentillesse de nous héberger, lors de la restructuration des bâtiments municipaux, ce dont nous la remercions. Nous prévoyons donc une exposition de nos travaux lors de l'inauguration des nouveaux locaux.

Nous continuons à nous réunir 2 fois par semaine les mardis et jeudis de 14h à 17h30 le mardi pour des activités diverses et variées et le jeudi plus particulièrement réservé à la peinture, les cours de peinture ayant lieu le mercredi de 9h30 à 17h, une fois par mois avec une « auberge espagnole ». Nous accueillerons volontiers toute personne désireuse de nous rejoindre.

Nous souhaitons à l'ensemble de la population Doulezonnaise tous nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Contacts	Deborah Seamark (Présidente)	d.seamark@me.com
	Huguette Pagès (trésorière)	06.84.57.57.52
	Maggy Collin(secrétaire)	06.13.22.47.34

Deborah, 2ème prix concours à Cars

Concentration…

ÉCOLE DE DOULEZON

Des nouvelles de notre petite école maternelle.

Cette année, nous ne sommes pas très nombreux. Il y a 13 enfants et les 4 niveaux de maternelle. L'équipe n'a pas changé Myriam notre maîtresse, Nathalie qui l'aide, Aïcha qui fait la garderie et Isabelle notre cantinière.

Nos journées sont toujours bien remplies.

Nous aimons beaucoup chanter, faire du sport, des acrobaties.

Nous avons fait du cirque avec Declic-circus (c'est une école de cirque à Libourne). Voici ce que les enfants ont raconté

« Il y a une dame, Sylvie, qui nous a appris à faire du cirque. On a roulé sur les tapis avec des pédales. On a mis des assiettes sur des bâtons et on les a fait tourner. On a essayé de prendre l'assiette du voisin. Ce sont des assiettes chinoises. Sylvie a réussi à faire tourner l'assiette sur son doigt !

On a fait une pyramide les grands étaient en dessous et Chelsee était au-dessus parce qu'elle est la plus légère. On a fait des acrobaties.

On a fait tourner des foulards pour jongler. On s'est passé les foulards en jonglant et ça faisait joli. On a mis notre foulard en belle boule dans nos mains. On a soufflé et la boule s'est transformée en fleur !

On a joué avec un parachute.

On s'est bien amusé. »

Pour la fête de Noël, nous avons chanté avec tous les élèves de Ste Radegonde. Nous avons aussi chanté en anglais avec Jennifer qui est venue aux TAP nous apprendre plein de chants de noël.

Notre association USEP s'est agrandie. Maintenant, Il y a les élèves de Ste Radegonde qui sont avec nous. Ensemble, nous avons fait un marché de noël. En classe et aux TAP, nous avions fabriqué plein d'objets que nous avons vendus. Nous avons besoin d'argent pour que les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2 partent faire les USEPIADES (les classes de découvertes organisées par l'USEP).

Le mercredi après-midi, nous faisons parfois des rencontres avec tous les enfants de la Gironde. En octobre nous sommes allés au gymnase du Haillan et en décembre, nous sommes allés à la piscine à Bordeaux.

En janvier, avec tous les élèves du RPI, nous allons à Bordeaux voir le cirque Gruss. Cela va nous donner des idées pour notre spectacle de fin d'année.

ASSOCIATION L'EMBELLIE

L'Embellie est une association Loi de 1901, créée en octobre 2015 à DOULEZON

Nous avons choisi de nommer notre association L'Embellie de part sa définition :

"Éclaircie du ciel pendant le mauvais temps et la pluie, moment plus serein dans une période agitée".

L'association naît de différents constats réalisés sur la CDC de CASTILLON LA BATAILLE / PUJOLS. La désertification médicale et l'échec scolaire sont des constats marquants sur notre territoire. Beaucoup de familles se trouvent, de ce fait, démunies face aux difficultés qu'elles rencontrent en matière d'accès aux soins paramédicaux notamment en lien avec la scolarité de leurs enfants.

L'association regroupe des personnes (parents, professionnels, sympathisants), ayant la volonté de faire avancer les choses et proposent plusieurs axes de travail pour tenter d'apporter une réponse aux administrés de la CDC de CASTILLON LA BATAILLE / PUJOLS, à partir des constats réalisés sur notre territoire.

Nos diverses démarches et contacts, nous conduisent à développer dans un premier temps, via un projet novateur et attractif : la médiation animale. Nous souhaitons également en parallèle développer un lieu de conseils, d'informations, d'orientation, de formation, de soutien et d'aide aux enfants ayant des difficultés scolaires et à leurs familles.

Par la création d'une petite ferme pédagogique, nous avons comme premier objectif de développer des interactions positives issues de la mise en relation entre l'homme et l'animal dans le domaine éducatif, social, thérapeutique et pédagogique. Ces interactions visent à améliorer l'état physique ou psychique d'une personne. Cette structure permettra aux administrés, aux écoles, aux maisons de retraite, aux associations, aux centres de loisirs, etc…, de bénéficier des bienfaits qu'offre la zoothérapie.

Un autre constat : peu de professionnels se déplacent et s'installent sur nos communes jugées trop éloignées de Bordeaux et peu attractives. La création d'une ferme pédagogique peut inciter fortement certains professionnels à s'installer sur notre territoire. Les prises en charges des patients via la médiation animale sont en grande voie de développement de par les nombreux bénéfices sur la santé globale des patients qu'elle procure.

Nous avons transmis notre projet à toutes les personnes susceptibles de nous aider dans notre démarche. Si notre projet attire votre attention, nous espérons de votre part : un conseil, un partage d'informations, une aide humaine, financière, de parler de notre association à votre entourage, etc…
Vous pouvez nous joindre par mail : assolembellie@gmail.com
ou par courrier : Association L'Embellie, n°4 Vincent 33350 DOULEZON.

DOULEZON EN FÊTE

2016 !! Notre comité intensifie ses actions

5 Mars ASSEMBLEE GENERALE de notre association.
Eric Durand est devenu notre président
Jacques et Evelyne Delahaye vice-président et secrétaire-adjointe
Nathalie Lubiato trésorière
Hélène Weidig reste bien sûr un membre très actif.

Le **19 Mars**, le **CONCOURS de BELOTE** a remporté un vif succès et s'est terminé par la traditionnelle soupe à l'oignon.
Le **21 Mai**, une nouvelle soirée belote suscite autant d'enthou-siasme !!

Le**27 août** notre **MARCHÉ GOURMAND de fin d'été**, une fois de plus, a attiré beaucoup de monde. Plus de 850 personnes se sont retrouvées pour écouter la banda de « **LOS BORRACHOS** » venue de Libourne et déguster les nombreux plats proposés par nos « Gourmands » pour la joie de nos papilles.
Notre**VIDE GRENIER** habituel, a animé la place du village tandis que plusieurs**ARTISANS D'ART** ont exposé toute la journée dans la salle communale, de superbes bijoux, sacs, meubles, poupées, peintures, fleurs, pour le bonheur de nos yeux !!

Le 19 novembre GRAND BAL DES VENDANGES
Un délicieux repas, une ambiance de folie, soirée animée par DANY !Tout le monde a dansé et s'est bien amusé.Les derniers sont partis à 3h du matin.

Le 3 décembre-TELETHON
CONCOURS de BELOTE (Doulezon) et REPAS (Pujols)en collaboration efficace et conviviale avec l'équipe de l'Amicale Laïque de Pujolsdont la salle des fêtes est fermée pour cause de travaux.

Soucieux de toujours dynamiser notre village et entretenir le lien social, nous réfléchissons tous ensemble à de nouvelles idées d'animations.

Un groupe de marcheurs doulezonnais sous l'impulsion d'Hélène Weidig. et de J. et M. Etcheverry et de J.et E. Delahaye travaillent sur le balisage et la remise en état des chemins communaux pour créer des parcours de randonnée. "Ouverture des sentiers au printemps" !
Nous envisageons la création d'un marché hebdomadaire sur la place, peut-être un autre bal .....
Toutes vos idées sont les bienvenues.
Si vous voulez participer à rendre vivant notre village rejoignez-nous vite !!!!!!!!

La chasse à Doulezon

L 'Association Communale de Chasse Agrée de DOULEZON se porte bien. La saison de **chasse s'est bien déroulée. Néanmoins quelques chasseurs heureusement peu nombreux ne respectent** pas les règles établies et définies par l'association et nous le regrettons.

Grâce à cette structure reconnue, les chasseurs Doulezonnais ont pu constituer un territoire cynégétique valable sur notre commune afin de réguler les animaux nuisibles (renards, sangliers.) dans les périodes définies par la fédération et veiller au respect des plans de chasse.

Les chasseurs sont aussi d'une certaine manière, des acteurs de la sécurité routière.

Pour le petit gibier, la nature à été particulièrement généreuse pour les chasseurs. Le temps était au rendez-vous. Les Palombes étaient là, mais les grives ont choisi un autre couloir et sont passées plus vers le bassin et bord de mer comme depuis plusieurs années.

ÉTAT CIVIL ET CÉRÉMONIES

NAISSANCES 2016

COMPOSTELLA Enaël - né le 21 Août 2016
Un grand moment de joie et de bonheur pour les heureux parents et toute la famille.

MARIAGES 2016

RENAULT Eric et MASSE Nathalie - le 27 février 2016
Une union officielle réfléchie avec plein de projets pour l'avenir.

DECES 2016

LOPEZ Nicomède	le 23 janvier 2016
MENIER Jeanne née LALOT	le 02 Avril 2016
LOPEZ Pierrette née ANTON	le 15 juillet 2016
DEMATRY DE GOUSSAINCOURT	le 12 août 2016
FAUCHE Robert	le 01 janvier 2017

Ces anciens Doulezonnais avaient une personnalité respectée, pour certain un caractère bien trempé mais avec un cœur énorme. Ils ont laissé une trace indélébile aux habitants de notre commune et sont venus rejoindre leur dernière demeure. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles et leurs amis.

COMMEMORATION DU 8 MAI 2017

Comme tous les ans, un hommage à nos disparus morts pour la France rappelant la victoire des alliés de la deuxième guerre du 8 mai 1945 a été célébrée sur la place devant le monument aux morts à 11 h. Une minute de silence a été observée et une gerbe a été déposée par la municipalité accompagnée de 7 participants.
Un apéritif a été préparé et offert par le conseil municipal aux personnes présentes.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

La cérémonie annuelle honorait tous les disparus de la grande guerre. Aujourd'hui il n'y a plus de poilus mais les enfants de ces derniers sont encore là pour nous raconter l'histoire. Une minute de silence a été observée et une gerbe a été déposée par la municipalité accompagnée de 14 participants.
Un apéritif a été préparé et offert par le conseil municipal aux personnes présentes.

ELECTIONS 2017

Élections présidentielles	le 23 Avril et le 07 Mai 2017
Élections législatives	le 11 et 18 juin

ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET COMMERCIALES

NOS GITES

Le Grand Pas
Anne-Marie DUVIGNEAU
05 57 40 72 85

Au Domaine de DIODET
Juan VELASCO
05 57 40 70 18

NOS ARTISANS

Carole MICHON
Carole coiffure - esthétique à domicile
Moulin de Marchemal
06 23 38 11 10

Stéphane MALOT
Travaux agricoles - entretien parc & jardins
1 lieu dit Lafuge
05 57 40 24 84
vitiservice@orange.fr

JULIEN Romain
Travaux d'éparage
1 bis Periquey
06 37 85 47 36

VB Décor - Vincent BURAU
Entreprise de peinture
5 Descot
06 14 33 41 69

Stephen BISHOP
maçonnerie rénovation
Lieu dit Lafuge
06 59 42 65 87

ARABESQUE – Naima BENELRHAZI
Traiteur
6 lieu dit Béros
05 57 40 78 51

Daniel DUPOUY
Artisan général bâtiment
1 au grand pré
05 57 40 50 32

FMTP – Mathieu CONPOSTELLA
Assainissement – Accès – Aménagements extérieurs personnalisés
06 22 27 55 35

Pierre GIROUX
Charpente & Menuiserie
5 le bourg
05 57 40 54 60

FERREIRA José
BRICO IDEES – 5 Béros
07 69 29 38 58

COMMERCES DE PROXIMITE

Commune de PUJOLS
Boucherie - Épicerie - Tabac -Journaux
Didier SIMON
1 rue Raymond Vergnaud
05 57 46 15 33

Commune de ST PEY DE CASTETS
Boulangerie BARRA
61 rue Viduc
05 57 40 52 03

Commune de GENSAC
Pharmacie des Coteaux
5 place du rond point
05 57 47 43 60

Boulangerie "Au pain qui chante"
Chantal DUFAY
6 rue des allées
05 57 40 50 15

Boucherie charcuterie GABIN
15 rue des allées
05 57 41 43 12

NUMÉROS D'APPELS

MAIRIE
Ouvert le lundi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h30,
Les mercredi et jeudi de 8h à 12h30
9 Rue des Demoiselles Dallet
33350 DOULEZON
05 57 40 51 83
Fax 05 57 40 51 89
Secrétariat Marie-Laure VITTE
Courriel communedoulezon@orange.fr

ECOLE 05 57 40 54 95

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

CENTRE ANTIPOISON 05 56 96 40 80

(112)

CENTRE HOSPITALIER Robert Boulin
112 rue de la Marne
33500 LIBOURNE
05 57 55 34 34

LA POSTE
1 place du 14 juillet
33350 PUJOLS
05 57 40 55 33

Dépannage ERDF09 726 750 33

SOGEDO
4 le Coudey
33420 RAUZAN
05 57 84 14 43

USTOM
Lieu dit Racinette
33790 MASSUGAS
05 57 84 08 65

Présence Verte Télé Assistance
13 rue ferrère
33052 BORDEAUX
05 56 44 09 09 / 09 69 39 38 38

Docteur Karine PLADYS
6 rue du château d'eau
33350 PUJOLS
05 57 40 52 74

Docteur Aymeric LAIR
3 allée de la République
33890 GENSAC
05 57 47 43 87

Docteur Dominique GALLOT
20 rue croix Saint Jean
33890 GENSAC
05 57 47 43 51

SIVU du chenil du libournais
3 route du chenil
33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND
05 57 69 69 88

CARPENTIER LADOUX vétérinaires
43 avenue Europe
33350 CASTILLON LA BATAILLE
05 57 40 02 04

MARIN Margarita vétérinaire
Place Réaux
24230 VELINES
05 53 73 30 01

Église – Presbytère
Père Hugues WALSER
42 rue Denfert Rochereau
33220 SAINTE FOY LA GRANDE
05 57 46 03 38

Destruction des frelons – GDSA
M. Chaugier
05 57 84 18 84

AIPS portage des repas
31 rue Jules Vergne
33350 CASTILLON LA BATAILLE
05 57 40 26 22